



LES ANNALES DU MONT ST-MICHEL



NOTRE COUVERTURE

NOTRE-DAME DES ANGES

La chapelle de la Vierge de l'église Saint-Pierre du Mont Saint-Michel abrite une statue de Notre-Dame en pierre polychrome datant de la fin du XV^e siècle. Elle mesure 1,30 m de hauteur sur 0,46 m de largeur.

« Elle constitue la pièce majeure de la statuaire de l'église ; c'est une œuvre de grande qualité et nous avons eu la chance de retrouver une part importante de sa polychromie d'origine. La tête de l'enfant est très réussie, comme on n'en rencontre que rarement », écrit M. Bernard Legrand, maître artisan, qui vient d'en assurer avec bonheur la restauration, grâce à l'heureuse initiative du Conseil Municipal du Mont Saint-Michel. Le même travail de restauration a été effectué sur les statues de sainte Anne, saint Roch et saint François d'Assise.

Marie, Reine des Anges, où mieux qu'au Mont Saint-Michel invoquer Notre-Dame sous ce vocable ?

C'est à elle et au glorieux Archange que, l'année dernière et les six premiers mois de cette année, mille cinq cents petits enfants ont été consacrés.

Que Notre-Dame des Anges et saint Michel les protègent.

Notre-Dame des Anges, priez pour nous !

FÊTE DE L'ARCHANGE

Dimanche 28 septembre

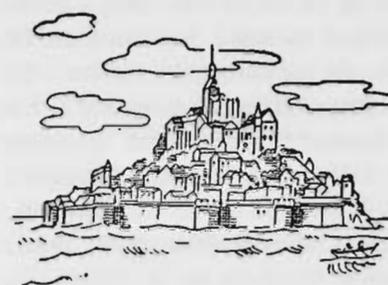
— A l'Abbatiale, à 12 heures : messe concélébrée par Monseigneur l'Evêque.

Homélie par Monseigneur Michel BERNARD, ancien archevêque de Nouakchott.

— A l'Eglise paroissiale, à 15 h 30 : vêpres.

Lundi 29 septembre

— A l'Eglise paroissiale : messes à 9 h 30 et 11 heures.



Les Annales du Mont Saint-Michel

PRIÈRE A MARIE (1)

Le 31 mai, à 15 heures, le Pape s'est rendu à la chapelle de la Médaille miraculeuse, rue du Bac, où, après la prière ci-après, il s'est adressé aux religieuses :

*Je vous salue, Marie,
pleine de grâce,
le Seigneur est avec vous,
vous êtes bénie entre toutes les femmes,
et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni.
Sainte Marie, Mère de Dieu,
priez pour nous, pauvres pécheurs,
maintenant et à l'heure de notre mort. Amen.
O Marie, conçue sans péché,
priez pour nous qui avons recours à vous.*

Telle est la prière que tu as inspirée, ô Marie, à sainte Catherine Labouré, en ce lieu même, voilà cent cinquante ans ; et cette invocation, désormais gravée sur la médaille, est maintenant portée et prononcée par tant de fidèles dans le monde entier !

En ce jour où l'Eglise célèbre la visite que tu fis à Elisabeth alors que le Fils de Dieu avait déjà pris chair en ton sein, notre

(1) Texte original. Titre de la D.C.

première prière sera pour te louer et te bénir. Tu es bénie entre toutes les femmes ! Bienheureuse, toi qui as cru ! Le Puissant fit pour toi des merveilles ! La merveille de ta maternité divine ! Et en vue d'elle, la merveille de ton Immaculée Conception ! La merveille de ton *fiat* ! Tu as été associée intimement à toute l'œuvre de notre rédemption, associée à la croix de notre Sauveur ; ton cœur en a été transpercé, à côté de son cœur. Et maintenant, dans la gloire de ton Fils, tu ne cesses d'intercéder pour nous, pauvres pécheurs. Tu veilles sur l'Eglise dont tu es la Mère. Tu veilles sur chacun de tes enfants. Tu obtiens de Dieu, pour nous, toutes ces grâces que symbolisent les rayons de lumière qui irradient de tes mains ouvertes. A la seule condition que nous osions te les demander, que nous nous approchions de toi avec la confiance, la hardiesse, la simplicité d'un enfant. Et c'est ainsi que tu nous mènes sans cesse vers ton divin Fils.

En ce lieu béni, j'aime te redire moi-même, aujourd'hui, la confiance, l'attachement très profond dont tu m'as toujours fait la grâce. « Totus tuus ». Je viens en pèlerin, après tous ceux qui sont venus dans cette chapelle depuis cent cinquante ans, comme tout le peuple chrétien qui se presse ici chaque jour pour te dire sa joie, sa confiance, sa supplication. Je viens comme le bienheureux Maximilien Kolbe : avant son voyage missionnaire au Japon, voilà juste cinquante ans, il était venu ici chercher ton soutien particulier pour propager ce qu'il appela ensuite « la Milice de l'Immaculée » et entreprendre son œuvre prodigieuse de rénovation spirituelle, sous ton patronage, avant de donner sa vie pour ses frères. Le Christ demande aujourd'hui à son Eglise une grande œuvre de rénovation spirituelle. Et moi, humble Successeur de Pierre, c'est cette grande œuvre que je viens te confier, comme je l'ai fait à Jasna Gora, à Notre-Dame de Guadalupe, à Knoch, à Pompéi, à Ephèse, comme je le ferai l'an prochain à Lourdes.

Nous te consacrons nos forces et notre disponibilité pour servir le dessein du salut opéré par ton Fils. Nous te prions pour que, grâce à l'Esprit-Saint, la foi s'approfondisse et s'affermisse dans tout le peuple chrétien, pour que la communion l'emporte sur tous les germes de division, pour que l'espérance soit ravivée chez ceux qui se découragent. Nous te prions spécialement pour ce peuple de France, pour l'Eglise qui est en France, pour ses

pasteurs, pour les âmes consacrées, pour les pères et mères de famille, pour les enfants et les jeunes, pour les hommes et les femmes du troisième âge. Nous te prions pour ceux qui souffrent d'une détresse particulière, physique ou morale, qui connaissent la tentation d'infidélité, qui sont ébranlés par le doute dans un climat d'incroyance, pour ceux aussi qui subissent la persécution à cause de leur foi. Nous te confions l'apostolat des laïcs, le ministère des prêtres, le témoignage des religieuses. Nous te prions pour que l'appel de la vocation sacerdotale et religieuse soit largement entendu et suivi, pour la gloire de Dieu et la vitalité de l'Eglise en ce pays, et celle des pays qui attendent toujours une entraide missionnaire.

Nous te recommandons particulièrement la multitude des Filles de la Charité, dont la maison mère est établie en ce lieu, et qui, dans l'esprit de leur fondateur, saint Vincent de Paul, et de sainte Louise de Marillac, sont si promptes à servir l'Eglise et les pauvres dans tous les milieux et dans tous les pays. Nous te prions pour celles qui habitent cette maison et qui accueillent au cœur de cette capitale fiévreuse tous les pèlerins qui savent le prix du silence et de la prière.

JEAN-PAUL II



A saint Michel archange

Pour le 29 septembre.

Vénééré Prince de la Milice céleste, je vous adresse cette missive par la voie des airs... *Par avion*, disent les P.T.T... Un angelet ira plus vite encore ; à l'allure de la lumière ; à la vitesse de la pensée.

Nous avons peine à nous représenter ce que vous êtes, vous, purs esprits. Notre imagination n'est pas capable de s'élever au-dessus des lignes et des couleurs ; peintres et dessinateurs tombent dans le plus grossier du ridicule en vous affublant de robes roses ou bleu tendre et en vous collant des ailes maladroites.

Vous êtes des esprits, voilà.

Et vous existez en nombre incalculable, pour la bonne raison, disait notre judicieux Thomas d'Aquin, que *Dieu infiniment bon a créé plus nombreux les êtres les meilleurs, les plus haut placés, les plus près du bonheur.*

C'est si logique. On catalogue sur notre minuscule planète une multitude incroyable de plantes de toutes espèces, et d'animaux, d'insectes, de poissons... les hommes se sont multipliés par milliards avec des visages tous distincts les uns des autres... on peut supposer que vivent en de nombreuses planètes des êtres intelligents doués d'autres qualités que nous...

Et on estimerait impossible l'existence de créatures de nature purement spirituelle !!!

Et ces créatures, d'après encore notre perspicace saint Thomas, seraient chacune d'une espèce spéciale, de sorte que ces milliards de milliards d'anges et archanges constitueraient un parterre merveilleux aux couleurs les plus variées et formeraient un concert aux innombrables voix aux sonorités d'une richesse infinie.

Hélas, je retombe dans la sottise que je reprochais aux peintres. On n'imagine pas ce que vous êtes, anges du ciel. L'envie

me prend seulement d'aller bientôt vous voir, vous admirer et dès maintenant de vivre un peu comme vous, purs et détachés de la vile matière.

D'ailleurs, vous veillez sur nous, l'Eglise va célébrer la fête des *Anges gardiens*. Ils montent toujours la garde, sans se lasser. Ils nous aiment. Ce sont d'excellents compagnons de route.

Là, glorieux saint Michel, je m'adresse à toute la cour du paradis, alors que ma lettre vous est destinée, à vous, personnellement. C'est que vous êtes le chef. Le chef est heureux de ce que l'on pense de toute l'armée.

Continuez à nous protéger, à nous guider, jusqu'au jour où, selon la Tradition, vous présenterez nos âmes au Juge souverain, qui est plus Père que Juge, mais dont la sainteté nous presse de vivre en enfants fidèles.

A vous, oui, personnellement (les anges ont une personnalité marquée, plus encore que les hommes), je redis mon admiration et ma confiance. Pour notre chapitre et notre redépart, nous comptons sur vous.

Humblement vôtre,

JEAN-PAUL I^{er}

(Marchons, septembre-octobre 1979)

Ave Regina Caelorum

Salut, Reine des cieux !

Salut, Dame des anges !

Salut, Point du jour ! Salut, Porte d'or !

D'où la Lumière s'est levée sur le monde.

Réjouis-toi, glorieuse Vierge,

De toutes la plus radieuse.

Réjouis-toi, ô Toute Belle !

Et daigne pour nous supplier ton Christ.

LES AUMONIERIERS DES PRISONNIERS DU MONT SAINT-MICHEL

(suite)

• LOUIS-JACQUES LEGROS

Note - Un des paroissiens de l'abbé Legros : le conventionnel Jean-Baptiste LECARPENTIER :

Parmi les paroissiens de l'abbé Legros à la prison du Mont Saint-Michel, il y en a un qui est tragiquement connu, c'est le citoyen Lecarpentier. Né à Helleville, au canton des Pieux, arrondissement de Cherbourg, en 1759, il est, à la veille de la Révolution, huissier à Valognes. Le 7 septembre 1792, il est élu grâce à ses manigances député à la Convention Nationale. Il vote la mort du roi Louis XVI, le 16 janvier 1793. Pour faire face à la coalition étrangère qui menaçait la France, il est envoyé, avec Bourdon de l'Oise, faire le recrutement dans l'Orne et dans la Manche, ce qui est loin d'absorber toute son activité. Les prêtres non assermentés et les religieuses sont l'objet de sa « sollicitude ». En vue de les déporter vers l'île Saint-Vincent, il les fait emprisonner. De retour à Paris, le 11 mai 1793, il est de nouveau envoyé comme représentant en mission dans l'Ouest, pour faire face à l'invasion vendéenne. Il est au siège de Granville le 18 novembre 1793. Après le départ des Vendéens, il assouvit sa haine en créant une commission militaire pour juger tous ceux qui étaient devenus suspects à ses yeux : nobles, bourgeois, prêtres, religieux et religieuses, tant dans la Manche que dans la région de Saint-Malo ; c'est par dizaines que les têtes tombent sur ses ordres.

Après le 9 thermidor, il rentre à Paris avec les doubles des mille cent soixante-trois arrêtés pris par lui. Mais il est mis en état d'accusation et connaît, à son tour, la prison au fort du Taureau, près de Morlaix, puis au château de Brest. A la suite du 13 vendémiaire, il est remis en liberté et regagne Valognes.

Sous l'Empire, il n'obtient pas la place qu'il espérait.

A la Restauration, il est forcé de s'exiler vers l'Angleterre. Le 14 février 1816, il s'embarque à Cherbourg, mais la tempête l'oblige à chercher refuge à Guernesey. Le 11 mars, il réussit à débarquer à Diélette. Arrêté, il s'évade de la prison où on l'a enfermé. Il est arrêté le 6 novembre à Theurteville. Son procès a lieu le 15 mars 1820 et il est condamné à la déportation et incarcéré au Mont Saint-Michel le 6 novembre 1820. Il y mourra le 27 janvier 1829.

Tous les historiens locaux ont répété les uns après les autres qu'au Mont Saint-Michel Lecarpentier entretenait « les meilleures relations » avec l'aumônier, l'abbé Legros ; qu'il répondait chaque jour la messe, sauf le 21 janvier, anniversaire de la mort du roi Louis XVI ; qu'il faisait la classe aux détenus et même le catéchisme aux enfants de la geôle. Il meurt le 27 janvier 1829 et en dehors de son acte de décès sur les registres de l'état civil du Mont Saint-Michel, pas de traces de son inhumation dans les registres de la paroisse du Mont ni dans celle de Valognes, nous dit M. de Brachet dans la bibliographie qu'il lui a consacrée dans *Le Pays de Granville*, n° 2 et 3, de 1910.

Qu'a-t-on fait de sa dépouille mortelle ?

Un document inédit nous donne la solution à cette énigme : le registre des inhumations tenu par l'abbé Legros et conservé aux Archives diocésaines de Coutances. On y lit : NOTA -

« Dans ce registre, on trouve dans le mois de janvier 1829 l'acte de décès du fameux Lecarpentier, de Valognes, ancien représentant du peuple, lequel s'est signalé en envoyant à l'échafaud un certain nombre de personnes appartenant aux familles les plus distinguées du département de la Manche. Ce misérable avait été condamné, en qualité de régicide, à la déportation ; mais étant rentré sur le territoire français, il fut arrêté et condamné à la détention perpétuelle dans la maison centrale du Mont Saint-Michel où il est mort le 27 janvier 1829. Comme il n'a pu donner avant de mourir aucun signe de repentir, il est mort sans sacrements et a été enterré *civilement*.

On crut devoir, avant de livrer aux vers la hideuse dépouille de ce monstre, lui couper la tête pour l'étudier d'après le système de Gall. On montre encore, aux curieux qui visitent le Mont Saint-Michel, le crâne de Lecarpentier avec ceux de plusieurs autres scélérats de son espèce ».

Cette note n'est pas de la main de l'abbé Legros, semble-t-il.

Et à la date du 28 janvier : **INHUMATION DE LECARPENTIER** -

« Le mardi vingt janvier au dit an, Lecarpentier, de Valognes, avocat, ancien représentant du peuple, a été attaqué de mal si violent qu'il a perdu l'idée de son existence. Sa maladie a duré huit jours. Il est mort le vingt-sept du dit mois et son corps a été inhumé civilement en présence de plusieurs personnes de ce lieu, dont deux ont signé avec nous après lecture ».

L.J. Legros, aumônier.

Cerisier.

Gaillard.

En marge de l'acte, cette annotation :

« Cet immonde et hideux scélérat est mort comme il avait vécu ».

D'où vient cette légende sur la vie de Lecarpentier au Mont Saint-Michel ? Il est difficile de le savoir, en tout cas les écrits de l'abbé Legros nous permettent de dire que Lecarpentier ne s'est pas converti au Mont Saint-Michel, tout au moins officiellement et publiquement, et qu'il a bien été inhumé dans le cimetière des détenus. Comme nous le verrons, les morts enterrés sur les bords du Couesnon furent relevés et portés sur la commune d'Ardevon, près du village de la Rive, au cimetière des Buternes. C'est là que repose le corps décapité de Lecarpentier. Aujourd'hui, ce terrain a été désaffecté et est livré à la culture du maïs.

(A suivre)

A. YVER

Saint Jean Eudes, l'abbaye de Saint-Sever et le Mont Saint-Michel

L'année 1980, qui est celle du quinzième centenaire de la naissance de saint Benoît, est aussi celle du troisième centenaire de la mort de saint Jean Eudes, un Normand, né à Ri (Orne) en 1601 et mort à Caen (Calvados) le 19 août 1680, qui fut l'un des grands apôtres du siècle de Louis XIV.

Il ne semble pas que Jean Eudes soit jamais venu au Mont Saint-Michel ; mais ses biographes ont rapporté un fait qui donnerait à penser qu'il fut peut-être en relation avec un des prieurs mauristes de la célèbre abbaye.

Une des dernières préoccupations de l'éminent chrétien que fut le baron de Renty, avait été la préparation d'une mission à Saint-Sever, au bocage normand (1). En mars 1649, mois précédant sa mort, il avait écrit à Jean Eudes, avec qui il était très lié : « Je vous supplie de vous réserver pour Saint-Sever durant cet automne ». La mission concernait la paroisse de Saint-Sever, mais on espérait bien qu'elle profiterait aussi aux quelques moines bénédictins qui végétaient dans l'antique abbaye du lieu, vivant plus en rentiers qu'en véritables religieux.

Le Père Eudes — comme on disait alors — ayant répondu favorablement à Renty, celui-ci l'en remercia sans retard, précisant qu'il avait informé l'abbé commendataire de Saint-Sever de cette bonne nouvelle, non sans ajouter : « Je l'ai fait aussi pour l'exciter à la contribution de la réformation des désordres où est cette pauvre abbaye pour le spirituel et le temporel » (2).

Le commendataire de Saint-Sever, François Foucquet, alors évêque d'Agde, était le frère de Nicolas Foucquet qui devint le célèbre surintendant des Finances dont chacun connaît l'ascension et la chute.

François Foucquet désirait lui aussi la réforme de son abbaye, et il écrivit au prieur, dont venait d'ailleurs de se plaindre à lui

(1) Renty était né en 1611, non loin de là, au Bénv-Bocage.

(2) Gaston, Jean-Baptiste de Renty, *Correspondance*. Texte établi et annoté par Raymond Triboulet, 1978, page 874 (remarquable édition de la correspondance de Renty).

l'évêque de Coutances : « Et au cas que le Père Eudes aille faire la mission audict lieu, comme j'ai appris, je vous prie de faire en sorte qu'il soit reçu comme moi-même » (3).

Cette lettre est datée du 27 avril 1649. Renty était mort quelques jours plus tôt, le 24 avril, à l'âge de trente-huit ans. Mais toutes les dispositions avaient été prises par lui pour que se fasse la mission envisagée. Madame de Renty, d'ailleurs, y veillait. Et la mission eut lieu, de la mi-septembre au 2 novembre de cette même année 1649.

Le Père Eudes et ses nombreux missionnaires firent merveille. Les fruits de la mission semblent avoir été considérables. Les moines eux-mêmes furent touchés et s'orientèrent dès lors vers une sérieuse réforme de leur manière de vivre (4). « L'un d'eux, dit le Père Boulay, historien de saint Jean Eudes, plus généreux que les autres, prit la résolution de se retirer dans l'abbaye du Mont Saint-Michel, où la réforme de Saint-Maur était établie. Il écrivit même à ce sujet au Père Thomas Vigeon (un des missionnaires du Père Eudes), originaire de Saint-Sever, en le priant d'en conférer avec le Père Eudes et d'obtenir de lui une recommandation pour le prieur de ce monastère. Ses désirs furent exaucés et il y acheva saintement ses jours » (5).

Saint-Sever aurait donc donné l'un de ses meilleurs fils à Saint-Michel ? On le voudrait bien ; mais, en vérité, il faut y regarder de plus près. Les choses ne se passèrent certainement pas ainsi.

Notre moine séverin n'était pas encore très au courant de l'organisation de cette Congrégation de Saint-Maur où régnait la pratique d'un unique noviciat par contrée et non plus par monastère comme au Moyen Age. Le Mont Saint-Michel, qui avait adhéré à Saint-Maur en 1622, avait été, pendant environ un an, lieu de formation régional pour les novices, mais il y avait de cela longtemps (1625-1626).

(3) R.P. Berthelot du Chesnay, *Les Missions de saint Jean Eudes*, Paris, 1967, page 179.

(4) L'abbaye de Saint-Sever retrouva bientôt quelque chose de son ancien prestige. Voir M. Pigeon, *Deux Virois moines à Saint-Sever au XVII^e siècle : un architecte, un homme de lettres*, dans *Annales du Mont Saint-Michel*, septembre-octobre 1972, pages 107-111.

(5) R.P. Boulay, *Vie du vénérable Jean Eudes*, 1906, tome 2, pages 421-422.

Si, comme on peut le penser, le religieux de Saint-Sever entra en relation avec le Mont Saint-Michel grâce au Père Eudes (ou à l'un de ses missionnaires), le prieur du Mont, qui était alors dom Rateau, ne put que le diriger vers l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes, devenue lieu de noviciat pour la contrée depuis son adhésion à Saint-Maur en 1627. Il faut savoir, en effet, que le Mont, géographiquement isolé des autres monastères normands de la Congrégation, avait été rattaché à la province mauriste de Bretagne. Il convient de se rappeler aussi qu'en entrant dans la Congrégation de Saint-Maur, on ne choisissait pas à proprement parler le monastère qui abriterait toute sa vie. La disponibilité était de règle et les religieux passaient facilement d'une maison à l'autre, selon la nécessité ou le jugement des supérieurs, eux-mêmes en fonction pour un temps limité.

Le moine en question semble avoir été dom François Vaudry, né à Saint-Sever, vers l'an 1620, et qui fit profession (ses vœux, qu'il lui fallait nécessairement refaire dans la Congrégation) à Saint-Melaine le 14 janvier 1651. Il avait alors environ trente-et-un ans (6).

La durée du noviciat étant d'un an accompli, François Vaudry dut entrer à Saint-Melaine avant le 13 janvier 1650, soit dans les dix semaines ayant suivi la mission à Saint-Sever, terminée le 2 novembre 1649. Il n'avait guère perdu de temps.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de noter que l'année même de la profession du Père Vaudry, un jeune homme natif d'Annebecq — paroisse située à deux lieues environ de Saint-Sever — nommé François Enguehard, entra à son tour au noviciat de Saint-Melaine où il fit profession le 24 avril 1652, jour même du troisième anniversaire de la mort du saint baron de Renty. Le Père Vaudry fut peut-être pour quelque chose dans l'entrée en religion de ce jeune bocain (7).

(6) *Matricula monachorum professorum Congr. S. Mauri*. Texte établi et traduit par dom Chaussy, 1959, page 29, n° 1373. Voir aussi M. Pigeon, *Une page de l'histoire de Saint-Sever : Dom François Vaudry*, dans *Ensemble*, bulletin paroissial de Saint-Sever, février-mars 1974.

(7) Dom Enguehard mourut à Fécamp en 1707. Les seuls Mauristes originaires du bocage normand morts au Mont Saint-Michel sont : en 1695, dom Le Gallois, né à Vire, une forte personnalité ! et en 1753 le Père Moisson, simple clerc, né à Sainte-Marie-Laumont. Voir *Matricula* et aussi *Le Mont Saint-Michel dans la Congrégation de Saint-Maur*, par dom Chaussy, dans *Millénaire monastique du Mont Saint-Michel*, tome 1, 1966, page 265.

Dom Vaudry mourut à Saint-Melaine le 7 décembre 1691, âgé d'environ soixante-et-onze ans. Mais étant donné ce que l'on sait de la mobilité des Mauristes, il serait bien surprenant que toute sa carrière monastique se soit passée à Rennes.

S'il faut bien démentir le biographe de saint Jean Eudes en ce qui concerne l'entrée et la mort de François Vaudry au Mont Saint-Michel, il n'est donc pas impossible que durant ses quarante années de vie monastique dans la Congrégation de Saint-Maur, ce religieux ait vécu un temps, et peut-être même à plusieurs reprises, au monastère de l'Archange.

Michel PIGEON

Prière du soir

*Tu es béni, Maître tout-puissant,
tu as illuminé le jour de la lumière du soleil
et la nuit des lueurs éclatantes du feu.
Tu nous as donné de parcourir l'étendue du jour
et de nous approcher du début de la nuit :
accorde-nous le pardon de nos fautes,
volontaires et involontaires,
accueille notre prière du soir,
envoie sur nous ta miséricorde et ta tendresse...
Que ce soir et cette nuit
soient paisibles et sans péché,
sans scandale et sans rêveries,
aujourd'hui et tous les jours de notre vie.
Nous te le demandons par la très sainte Mère de Dieu
et par tous les saints qui ont réjoui ton cœur.
Amen.*

SAINTE BASILE

LES ANGES

L'ange est patient ! Ne se rebutant jamais de nos oublis, de nos indifférences, de nos ingratitude, de nos grossièretés ! Résumons avec le P. Faber : « Que de puissance dans ces intelligences, que de paix et de profondeur dans leurs affections, que de vivacité et d'ardeur dans leur zèle ! ».

Que dire de leurs bons offices pour nous protéger contre les assauts des démons ? De toutes parts, nous en sommes entourés. Saint Antoine disait souvent que des millions de diables parcourent toute la terre. Saint Jérôme déclare que l'air en est rempli. Si toute notre vie, comme nous dit saint Bernard, n'est qu'une tentation, c'est bien à cause d'eux ; il n'est ruse qu'ils n'emploient, surtout contre les âmes : l'oraison, les jeûnes, les veilles, ils les feront tomber dans l'excès de ces choses excellentes. Dieu veut de nous le regret de nos fautes : ils y mêleront le dépit, le découragement. Ils chercheront à nous faire aller au-delà de la grâce si notre nature est ardente, et à nous maintenir en deçà si elle est pondérée ; ils donneront au zèle une secrète satisfaction d'amour-propre qui le déflorera, et pour faire perdre la meilleure part de mérite des souffrances et des croix, ils porteront à l'impatience, au découragement, parfois au désespoir. A mesure que l'amour de Dieu augmente en une âme, leurs attaques deviennent plus violentes, plus habiles, plus perfides. Mais alors. direz-vous avec saint Antoine, épouvanté de voir le monde entier rempli de ses pièges que Dieu lui montrait dans une vision, qui pourra échapper à ces monstres infernaux ? Ce sera l'humilité, répondit une voix du ciel, et avec l'appui de notre bon ange, ajouterons-nous. Un seul démon, si Dieu le lui permettait, serait capable de faire périr tous les hommes, mais un seul ange, revêtu de la force de Dieu, peut vaincre tous les démons. Que ne fera donc pas pour nous notre céleste gardien, si nous recourons à lui avec confiance dans les tentations ?

C'est surtout au moment de la mort que Satan, désespérément, redouble ses attaques, pendant que l'ange gardien redouble ses sollicitudes ! Oh ! recommandons-lui souvent notre préparation à la mort : « J'ai vu mourir beaucoup de personnes affectionnées à leur ange, écrivait le P. Claret, s.j., et j'ai toujours admiré l'extrême joie qu'elles goûtaient à la mort : « Mon Dieu, que je suis heureux d'avoir aimé et invoqué mon ange », disaient les

uns. D'autres : « Je n'aurais jamais cru avoir le bonheur de mourir si content ». « Cela vient du bon ange, ô mon bon ange, ô l'ami de mon cœur », s'écriait un prélat, étonné que la mort lui fût si douce.

Enfin, au jugement, s'il doit paraître comme témoin fidèle de tous actes (pensons-y souvent !), il n'en est pas moins notre habile avocat contre les accusations du démon. Son assistance persévère en purgatoire où il visite, soutient et fortifie l'âme qui lui est confiée, portant à la justice divine les prières de l'Eglise, de ses parents, de ses amis, jusqu'au jour béni où son expiation terminée, il l'accompagne au trône que lui ont préparé ses vertus.

NOS DEVOIRS

ENVERS NOTRE ANGE GARDIEN

Notre-Seigneur les résumait ainsi à Marie Lataste : « Vous lui devez respect, obéissance, amour. Vous lui devez respect, car c'est un Prince de la cour céleste, c'est le représentant de Dieu, c'est son ministre près de vous. Vous lui devez obéissance. Dieu l'a établi votre protecteur, votre gardien. Il est aussi votre supérieur, vous devez avoir pour lui la docilité d'un enfant pour son père. En vous montrant docile à votre ange gardien, vous montrerez votre docilité vis-à-vis de Dieu, car obéir à votre ange gardien, c'est obéir à Dieu qui vous l'a donné. Vous lui devez amour. Votre ange gardien est votre protecteur, votre bienfaiteur, et un bienfait demande reconnaissance et la reconnaissance se témoigne par l'amour ; vous lui devez amour parce qu'il vous aime et que l'amour se reconnaît par l'amour ».

Voilà, rapidement tracés, nos devoirs envers notre ange. Méditons-les : avons-nous toujours respecté sa présence, toujours eu devant lui une tenue, une modestie irréprochable, sainte. « Ils me seraient reconnaissants, ces nobles esprits, disait Mgr Lécroart, évêque en Chine (qui ajoutait à ses angélus trois Gloria Patri en leur honneur), ils prieront pour moi et me conduiront à la sainteté ».

En demandant à notre ange de passer avec nous un contrat tout à la gloire de Dieu, nous associant à ses actes d'amour, à ses adorations et louanges perpétuelles pendant que nous l'associerons à nos souffrances, seul et précieux hommage qu'il ne puisse offrir à Dieu ! Nous pouvons aussi lui demander d'entendre

et d'offrir pour nous toutes les messes de l'univers pour hâter le règne du Sacré-Cœur..., la consécration du genre humain au Cœur Immaculé de Marie..., la conversion des infidèles, des pécheurs, des agonisants, la délivrance des âmes du purgatoire.

RÉSOLUTIONS

J'offrirai, au moins matin et soir, un tribut d'affectueux hommage à mon bon ange et j'invoquerai son secours par la prière : « Ange de Dieu qui êtes mon gardien, à qui j'ai été confié par la Providence divine, éclairez-moi, protégez-moi, conduisez-moi, gouvernez-moi ».

(*Les Croisés du Purgatoire,*

septembre-octobre 1979, pages 28-29)

Simple prière

*Seigneur, apprends-moi à me tourner vers Toi,
même si je ne sais pas encore te regarder.*

*Seigneur, Tu es ma force,
même si je ne sais pas te saisir.*

*Seigneur, Tu es mon salut,
même si je ne sais pas croire.*

*Seigneur, Tu es mon pardon,
même si je ne sais plus me repentir.*

*Seigneur, Tu es amour,
même si je ne sais pas aimer.*

Loué sois-Tu, Seigneur.

Prière pour mon Village

Ed. Oberlin

OUVRE MES YEUX, SEIGNEUR

*Puisque voici venu « le temps de perdre le temps »,
je voudrais que s'en aille de ma vie
l'habitude ou la distraction, ce pli qui m'empêche de voir
le vrai visage des hommes et des choses.
Ouvre mes yeux, Seigneur !*

*Prends ce cœur,
plus usé que la corde à la margelle du puits,
ce cœur qu'ont durci les déceptions et les échecs.
Nous avons oublié
tous ces gestes d'amitié et de solidarité,
fleurs merveilleuses jetées sur notre route.
Il est triste de penser qu'il faut parfois attendre
un deuil ou une épreuve
pour découvrir la sympathie de ceux qui nous entourent.
Ouvre mes yeux, Seigneur !*

*Quand la fatigue me surprend
et que je me traîne sur les chemins,
fais-moi comprendre la grandeur des petites choses
que je recommence chaque jour.
Montre-moi la place unique où tu m'as placé
pour bâtir ton Royaume
et donne-moi le goût de la tenir avec assurance.
Ouvre mes yeux, Seigneur !*

*Et quand viendra le messager du Roi
pour m'inviter aux noces éternelles,
ouvre mes yeux pour que je lise enfin
sur mon livre de vie
tout ce que je ne savais pas encore de Toi...
et que j'aurais dû savoir
si j'avais toujours gardé un regard d'enfant !
Ouvre mes yeux, Seigneur !*

Cardinal ETCHEGARAY

LES HEURES MUSICALES DU MONT SAINT-MICHEL

Dimanche 27 juillet, 21 heures

Mont Saint-Michel

ENSEMBLE VOCAL CANTUS
FIRMUS ET QUINTETTE DE SAINT-MAUR

Direction : Pierre DOURY

Michel Richard de La Lande, W.-A. Mozart

Samedi 16 août, 21 heures

Abbaye du Mont Saint-Michel

RECITAL D'ORGUE
Pierre COCHEREAU

Bach, Vierne, Widor, Improvisations

Les « Annales du Mont Saint-Michel »

106^e année - Paraissant tous les deux mois

Abonnement un an : 25,00 F

Etranger : 30,00 F

Tous les abonnements commencent en janvier

•

Adresse : Monsieur le Directeur des « Annales »
B.P. 1, 50116 Le Mont Saint-Michel
C.C.P. « Annales du Mont Saint-Michel » 4-42 C Rennes

Vie de l'Œuvre de Saint-Michel

CONSÉCRATIONS D'ENFANTS

Depuis le 15 juin, ont été consacrés à Notre-Dame des Anges et à saint Michel :

Mélanie Gesland, Chartres - Solenne, Anne Prié, Taden - Stéphanie Gouéré, Limoges - Guillaume Iselin, Limoges - Emmanuel Charmes, Limoges - Maria-Rosa Martinho, Etampes - Joseph, Maria-Emmanuelle Martinho, Etampes - Michel Ragnier, Etampes - Myriam, Olivier Maroc, La Boucan - Philippe, Isabelle Gerbet, Montpellier - Pierre, Claire Boyer, Montpellier - Corine Narchtsheim, Nancy - Eric Narchtsheim, Nancy - Anne Matsika, Pointe-Noire - Hélène Bakékélo, Brazzaville - Jeannette, Rosny Massamba, Brazzaville - Nathalie Santos, Etampes - Philippe Martins, Etampes - Elsa Francis, Etampes - Anne-Catherine Tonnelle, Orléans - Didier Oliverie, Rannée - Olivier, Stéphane Floquet, Etampes - Bienvenu Loemba-Milandou, Oullens - Jean-Pierre, Dominique Huteau, Torfou - Thérèse Guilmin, Maulevrier - Alain, Dany Segard, Marquette en Ostrevant.

ARCHICONFRÉRIE DE SAINT-MICHEL

Pendant la même période, *cinquante adultes* se sont faits inscrire sur les registres de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Adieux à nos chers défunts

M. le chanoine Grivel, ancien archiprêtre d'Avranches, curé de Précey, mort à Lourdes - Jeanne Musin, Valenciennes - Mme H. Barbiéro, Ivry-sur-Seine - Mme Eugénie Luce, La Haye-Pesnel - André Amy, Brécey - Mme Michel Painchault, Avranches - Jean Bouteiller, Le Mont Saint-Michel.

*« Que saint Michel les introduise dans la lumière
et dans la paix de Dieu. »*